

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA CREUSE

CORPS DEPARTEMENTAL
DE SAPEURS-POMPIERS

GROUPEMENT INGENIERIE
DES RISQUES

N° 198-2020/GIR

Guéret, le 17 JUIL. 2020



*La Directrice Départementale
des Services d'Incendie et de Secours*

Affaire suivie par : Lieutenant LAVEDRINE

Service : Préviation

Téléphone : 05.55.41.40.58

Mail : gir@sdis23.com

à

Monsieur le Directeur Départemental
des Territoires
Cité Administrative
BP 147
23003 GUERET

OBJET : Défense extérieure contre l'incendie - Commune d'AUBUSSON
Demande de permis de construire présentée par la SAS "La Moisson du Soleil"
pour la construction d'un parc photovoltaïque sis "Le Marchedieu"
représentée par Monsieur Marc LEFRANC

REFER : Votre transmission reçue le 3 juillet 2020
Dossier PC n° 023 008 20 D0001

P. J. : 1 dossier en retour

Par transmission rappelée en référence, vous avez bien voulu me
communiquer pour avis, un dossier relatif à l'affaire citée en objet.

Cette installation est composée de 46 760 panneaux solaires sur structures
ancrées au sol.

La réalisation de ce projet est soumise aux recommandations suivantes :

CONSIGNES DE SECURITE

- Assurer une coupure électrique au droit des onduleurs ;
- Signaler les installations ;
- Afficher en lettres blanches sur fond rouge les consignes de sécurité, les dangers de l'installation ;
- Assurer l'entretien des surfaces (débroussaillage) ;
- Respecter une distance minimale de 10 mètres par rapport aux surfaces boisées pour l'implantation.

RISQUE INCENDIE

- Prévoir l'enfouissement des câbles d'alimentation ;
- Installer dans les locaux, des extincteurs à CO₂.

IMPLANTATION

- Les pistes ou chemins d'accès de minimum 3 m de largeur doivent être carrossables pour des véhicules poids lourds en tout temps et toutes saisons.

- Réaliser des aires de retournement pour les voies en impasse supérieures à 60 m.

- Prévoir l'accessibilité des secours au niveau des portails d'accès.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

D'après les plans, la défense incendie est assurée par 3 citernes souples de 120 m³ chacune, réparties sur le site, ce qui correspond largement aux besoins.

L'aménagement de ce(s) point(s) d'eau devra être soumis pour avis, à mes services.



Colonelle Stéphanie DUCHET.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "S. Duchet", written over the typed name.